

Séance du 25 septembre 2017

### **Nouvelle Conseillère communale**

Audrey VANDERWALLEN a prêté serment devant le Président de séance Pierre HUART en tant que Conseillère communale. Elle remplace ainsi Amandine SAUTIER.

### **Plan pluriannuel de politique générale de la Zone de Secours**

Suite à la réforme sur la sécurité civile, les cinq services incendie communaux (Nivelles, Tubize, Wavre, Jodoigne et Braine-l'Alleud) ont été réunis dans une nouvelle structure, la Zone de secours du Brabant wallon. Dans un souci d'efficacité et d'économie d'échelle, la Province soutient la Zone dans des tâches administratives et comptables.

Le commandant Philippe FILLEUL a présenté le Plan pluriannuel de politique générale de la Zone de Secours. « On compte 15.500 sorties ambulance par an sur une zone qui regroupe 365.000 habitants. D'ici 10 ans, on estime une augmentation de 10% de la population, soit 430.000 habitants, ce qui augmenterait les activités », a-t-il dit.

Au niveau prévention incendie, 2.500 avis sont rédigés à destination des communes.

Même si Nivelles compte une trentaine de pompiers professionnels et une quarantaine de volontaires, il est à noter une tendance à la professionnalisation.

En ce qui concerne la centralisation de la permanence radio pour l'ensemble de la Province, elle sera prochainement localisée à Nivelles qui accueillera le dispatching.

Quant au budget de la zone, il s'élève à 24 millions d'euros pour 2017 et 25 millions pour 2020.

À la question de Louison RENAULT (PS) sur l'estimation du prix de vente de la caserne nivelloise et sur le coût pour les communes, le Bourgmestre Pierre HUART a répondu que les estimations réalisées par des experts de la Ville et celle de la zone étaient plus ou moins équivalentes, à savoir aux environs de 3 millions et demi. «Auparavant, nous avions le coût le plus élevé du Brabant wallon avec 92 voire 93 euros/an/habitant. Maintenant, nous sommes à 44 euros/an/habitant », a-t-il ajouté.

### **Renouvellement du système de vidéosurveillance**

Le cahier des charges et le montant estimé du marché « renouvellement du système de vidéosurveillance » ont été approuvés.

Le réseau actuel compte 12 caméras situées de la Grand-Place à la Gare. Placées en 2004, elle sont maintenant obsolètes. « Nous allons repartir de zéro avec des caméras fixes sur les mêmes emplacements. Nous en ajouterons sur le parking du Mont-Saint-Roch et au square Gabrielle Petit », a affirmé Pierre HUART.

Ce système sera toujours géré par la police. Les vidéos pourront être stockées jusqu'à 30 jours. Le réseau sera axé sur la reconnaissance de personne.

### **Navettes**

Marie-Thérèse BOTTE (PS) est intervenue au sujet des navettes. « Certains habitants souhaiteraient les voir circuler quelques heures le matin et l'après-midi et seraient prêts à payer le trajet », a-t-elle expliqué.

Le Bourgmestre Pierre HUART a expliqué que c'était surtout des étudiants qui les utilisaient et a promis d'y réfléchir.

### **Commissions du Musée et du Jumelage**

Mme BOTTE a souhaité avoir des informations quant aux projets gérés par ces 2 commissions. L'Echevine de la Culture, Evelyne VAN PEE a présenté succinctement les activités du Musée. La Présidente du CPAS a précisé qu'un marché public avait été lancé pour la rénovation du bâtiment dont une partie serait subsidiée par la Région wallonne. Concernant le Comité du Jumelage, il est ouvert à toute personne intéressée. « Nous constatons un essoufflement des activités sauf pour le 60ème anniversaire que nous venons de fêter avec Saintes. Par contre, les échanges entre les pompiers, pêcheurs, gilles, golfeurs, photo-club fonctionnent très bien », a précisé l'Echevine du Jumelage.

### **Equilibre entre propreté et écologie**

« Comment pensez-vous procéder à l'entretien des trottoirs et autour des monuments de la Ville car les herbes poussent et donnent une très mauvaise image de la propreté en ville ? », a demandé Louison RENAULT.

« Cela fait plusieurs années que nous allions propreté et écologie. Depuis 2014, nous n'utilisons plus de pesticide. Ce changement de méthode induit beaucoup plus de main d'œuvre. Nous n'arriverons jamais au même résultat qu'avec l'utilisation de pesticide. Au cimetière, des jeunes engagés dans le cadre d' « Été solidaire » l'ont nettoyé. Nous utilisons également la machine thermique. Nous avons des problèmes de propreté beaucoup plus graves avec le déchargement de déchets un peu partout sur notre territoire », a déclaré Pascal RIGOT, Échevin du Développement durable.

Quant aux trottoirs, ils sont du ressort des riverains qui doivent maintenir leur entretien et la sécurité.